



La commune de Liddes vous invite
à une soirée d'information le :

JEUDI 25 MAI 2023, 20H00
SALLE POLYVALENTE DE LIDDES



COMMUNE DE LIDDES



COMMUNE
DE LIDDES

*Information
à la population*

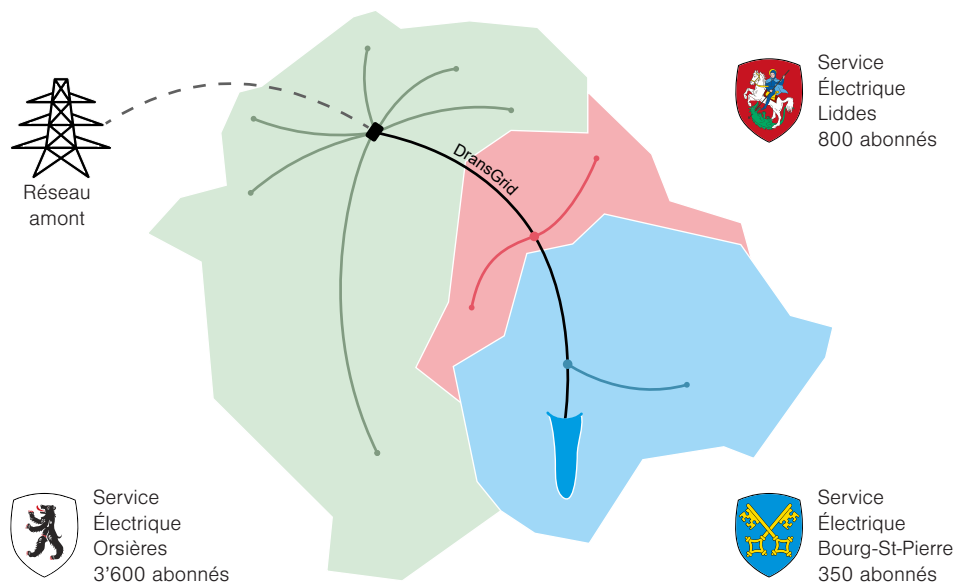
FUSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES **savoir-faire et anticipation** **au service de la population**

Les enjeux énergétiques et notamment de l'électricité dépassent les frontières et nous touchent jusque dans nos foyers, avec malheureusement un impact sur notre facture d'électricité. Aujourd'hui, les communes d'Orsières, de Liddes et de Bourg-St-Pierre sont propriétaires de leur réseau électrique. Face aux contraintes légales de la Confédération, il paraît de plus en plus difficile d'exister en tant que petit distributeur.

La volonté des trois communes est de préserver les emplois tout en gardant la maîtrise décisionnelle sur leur réseau de distribution. En rassemblant leurs forces, elles anticipent les futurs enjeux et les contraintes de plus en plus fortes sur les gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Après la création de l'entité DransEnergie pour l'entretien du réseau, les collaborations avec Altis pour l'achat de l'électricité et le déploiement des compteurs intelligents, il est temps de franchir une nouvelle étape dans l'optimisation de la distribution d'électricité.

Les communes proposent à leur Assemblée primaire de voter sur la fusion des trois services électriques avec DransGrid, propriétaire du réseau moyenne tension reliant Orsières au barrage des Toules. Pour les élus municipaux, le regroupement des réseaux basse et moyenne tension est un nouveau pas vers des communes de montagne fortes au pouvoir de décision local.

Réseaux électriques des communes et de DransGrid



Le projet proposé au vote

Le projet nommé *DransGrid+* regroupe l'infrastructure des trois réseaux électriques communaux et de DransGrid dans une seule société. Celle-ci sera la propriété de quatre partenaires, Orsières, Liddes, Bourg-St-Pierre et Romande Energie, partenaire historique des réseaux régionaux. Jusqu'à maintenant, chaque commune décidait de ses tarifs. Dorénavant, tous les acteurs de la nouvelle société décideront ensemble de tarifs communs. Au travers du projet proposé aux Assemblées primaires, les

communes décident de se construire un destin énergétique commun et de garder ainsi un pouvoir de décision solidement ancré dans la région.

Les services électriques

Actuellement, les services électriques des communes ne représentent plus qu'une entité juridique et administrative. En effet, à part à Orsières où un poste à temps partiel est maintenu pour la facturation, toutes les tâches ont déjà été confiées à DransEnergie pour la maintenance et à Altis pour l'achat de l'électricité (Sogesa).

La forme juridique de la nouvelle entité

Pour consolider un modèle avec plusieurs décideurs de tailles différentes, la structure la plus adéquate est la Société Anonyme, qui assure également une simplicité dans le fonctionnement. L'actionnariat sera réparti entre Orsières, Liddes, Bourg-St-Pierre et Romande Energie.

Les forces de DransGrid+

C'est un projet ambitieux, qui permettra aux communes de garder la maîtrise de la distribution dans un marché en mouvement, d'entretenir de manière optimale leur réseau et de garder des compétences locales dans ce domaine complexe.

Répartition du capital-action de DransGrid+

- Orsières 65.1%
- Liddes 15.6%
- Bourg-St-Pierre 8.7%
- Romande Energie 10.6%



L'impact du projet... ...pour les abonnés :

- Les tarifs seront uniformisés pour les trois communes.
- La fusion n'a pas d'impact significatif sur les tarifs car ceux-ci sont principalement influencés par le marché.

... pour les collectivités :

- Orsières, Liddes et Bourg-St-Pierre vont vendre leurs infrastructures à une société dont elles seront actionnaires majoritaires.
- Les communes se partagent la maîtrise d'un réseau plus grand.